

LA LUTTE DES IDEES DANS LE NORD

Nous avons interviewé un « leader » de la Fédération Républicaine, du Parti Socialiste et du Parti Communiste sur le programme de chacun de ces partis, pour les élections cantonales.

LE PROGRAMME de la Feder. Republicaine

Interview de M. Daniel-Vincent

C'est à la mairie du Quésnoy, que nous avons rencontré M. Daniel-Vincent, exerçant ses fonctions de maire avec la même courtoisie cordiale qu'il apportait, il y a peu de temps encore, dans l'exercice de sa charge de ministre.

« Vous me demandez quel est le programme de la Fédération républicaine du Nord, je suis à vous. Mais d'abord, permettez-moi de vous dire que nous n'avons rien de commun avec la Fédération qui, sous le nom respecté de M. Isaac, ancien ministre du Commerce, a monté le Nord d'un journal où se trouve attaquée l'œuvre des républicains. Nous sommes la Fédération républicaine DU NORD, de je salue, et c'est de nous-mêmes, de nous seuls au besoin, des nécessités et des aspirations de notre pays que nous entendons tirer notre règle d'action, d'abord. Aussi bien, je crois que personne ne s'y est trompé, ou, alors, c'est qu'on l'a bien voulu.

Notre programme, dites-vous ? Il existe, en soi, par lui-même, comme les philosophes, et il se pose aussi par opposition. Par opposition d'abord. Opposition à quoi ? Opposition aux abandons et aux reculs dont pourrait avoir à souffrir le patrimoine républicain. Nous sommes des héritiers fidèles et des continuateurs. A travers cinquante ans de lutte et de déchirements intérieurs, la République a dessiné sa véritable figure, qui est de liberté et de justice. La liberté, voyez-vous, c'est l'essentiel. Il faut bien nous mettre cela dans la tête. Que je porte mon chapeau à droite ou à gauche, ou en arrière, ou que je le jette par-dessus les moulins à vent des rêves et des utopies, cela ne regarde que moi. Surtout, nous ne sommes pas des socialistes, nous ne sommes pas des communistes, nous ne sommes pas des socialistes, nous ne sommes pas des communistes, nous ne sommes pas des socialistes, nous ne sommes pas des communistes.

« Mais cette lutte, objections nous, nous parait assez confuse. Nullement, nous répond M. Daniel-Vincent. Ce ne sont pas quelques positions particulières qui importent, ce sont les principes directeurs. Et si l'on voit l'ensemble de notre mouvement, il est clair dans sa direction et ferme dans son but. Liberté individuelle entière, vous disiez, et justice sociale. Mais il n'y a jamais considéré un programme fermé, réalisable sans l'autre. Elever la conviction matérielle des travailleurs, les appeler à l'assurance, à l'association, à la propriété collective ou individuelle, c'est le moyen de les agglomérer plus étroitement à la grande famille française, qu'ils ont défendue, qu'ils ont sauvée, ce sont les moyens de leur donner, je crois que cela est clair.

« Parfaitement ! Mais votre méthode et vos moyens d'action ?... « Voici, nous avons vu agir. Notre programme, vous le trouvez pas trop mal établi, dans notre profession de foi du 16 novembre 1919. Nous n'avons pas, nous n'avons pas l'intention d'en changer. Trop heureux si nous pouvons en engager la réalisation. C'est sur ce texte durable que s'établissent nos candidats aux élections cantonales. Et c'est sur cet engagement de nos volontés que se précèdent nos ordonnances d'action. Nous avons, nous avons à la fois, comme il l'a fait récemment ici, dans cette maison du « Réveil », ouverte à toute la pensée républicaine et sociale, il a beau dire ; zéro, zéro et encore zéro.

« Est-ce qu'il dit zéro à l'effort du cultivateur qui a mis son blé en terre, ou parce que la moisson n'est pas prête huit jours après les semailles ?... « Nous, nous avons remé. Assurances sociales, habitations ouvrières, amnistie, diplomatie réaliste pour l'exécution du Traité de paix, tout cela, et le reste, ce n'est pas l'œuvre d'un jour, c'est l'effort organisé et continu du pays. C'est l'effort organisé et continu du pays. C'est l'effort organisé et continu du pays. C'est l'effort organisé et continu du pays.

« Vous voyez, les programmes calculés et dotés, les moyens parfois divergents, en apparence contradictoire, les hommes et leurs positions locales, tout cela est d'importance secondaire. L'essentiel, c'est le but. L'homme libre, le foyer heureux, le pays prospère par la prospérité de ceux qui ont travaillé, par la prospérité de ceux qui ont travaillé, par la prospérité de ceux qui ont travaillé.

« En tout cas, les citoyens ont la parole. Et partout, quelles que soient les difficultés, même si le succès est improbable, nous les appelons à voter pour les candidats républicains. Nous les appelons à voter pour les candidats républicains. Nous les appelons à voter pour les candidats républicains.

« Nous sommes loin de cet idéal, mais le Parti Socialiste peut réduire la distance, qui nous sépare et les électeurs savent opposer, à la réaction, le front uni, solide du prolétariat ».

LE PROGRAMME du Parti Socialiste

Interview de Couteaux

Le citoyen Couteaux, député-maire de Saint-Amand, conseiller général, est en pleine campagne électorale. Nous l'interviewons à Fourmies, où il est venu défendre, avec sa vigueur coutumière, la candidature de son ami Coppeux. Il répond tout de suite à notre demande :

« Quel est le programme du Parti Socialiste, pour les élections cantonales du Nord ? Nous affirmons, au premier chef, la nécessité d'une politique d'efficaces réalisations pour la classe ouvrière.

Dans le domaine de la politique départementale, des réalisations sont possibles. Ce sera le but de l'action de nos élus au Conseil général et dans les Conseils d'arrondissement.

« Voici des précisions : — Réorganisation totale de l'assistance médicale et étude d'un vaste projet de création d'hôpitaux publics cantonaux avec participation financière du département et des communes intéressées du canton ;

— Développement intensif des Offices publics d'habitation à bon marché du département pour remédier à la crise des logements et des loyers chers si pénible pour la population ouvrière du Nord ;

— Création, à la Préfecture, d'un service spécial pour les voies ferrées départementales et locales en vue d'obtenir une coordination inexistante et remédier aux déficiences de lignes trop souvent créées pour satisfaire des intérêts purement électoraux ;

« En attendant le vote, par le Parlement, d'un projet sérieux et complet d'assurances sociales, il faut instituer de suite dans le département un service d'allocation aux vieillards, infirmes et incurables qui donne à ces derniers, au lieu de 25 à 35 francs, des moyens raisonnables d'existence qui éloignent d'eux le spectre de la misère ;

— Organisation permanente et définitive, dans le cadre de l'administration départementale, des services de protection de l'enfance, consultations de nourrissons, etc., œuvres assurées, actuellement, dans le département, mais en dehors des pouvoirs publics officiels ;

— Réforme des services des sous-préfectures, pour les soustraire aux influences d'origine électorale, arbitraires et antidémocratiques ;

— Augmentation des bourses dans les lycées et collèges et autres écoles, subventions plus larges aux écoles secondaires ou supérieures où les cours sont actuellement gratuits ;

— Organisation mieux étudiée de la répression des fraudes alimentaires.

Cet ensemble de vues sur la politique départementale n'est en somme que le corollaire du programme socialiste sur la politique intérieure du pays. Faut-il rappeler les grandes lignes de celui-ci ?

Vous connaissez l'action vigoureuse du Parti pour réclamer que le remboursement de la dette publique s'effectue par un impôt sur la fortune acquise, notre lutte contre les impôts indirects frappant la consommation ; contre l'impôt sur les salaires pour toute la partie nécessaire à la vie du travailleur et de sa famille (10.000 francs en moyenne).

La politique fiscale du Parti a d'autres développements encore, comme la suppression des privilèges donnés aux grandes exploitations capitalistes, mais ici la force syndicale doit nous appuyer. C'est pourquoi notre Parti réclame énergiquement une législation favorisant et développant les syndicats professionnels.

Le respect absolu de la loi de huit heures est au premier plan de nos préoccupations. L'ouvrier doit pouvoir se reposer, se distraire, s'éduquer. Le Parti Socialiste conçoit que l'éducation des hommes est la condition essentielle du progrès social. C'est pourquoi nous demandons sans relâche la gratuité absolue de l'enseignement à tous les degrés, pour l'école unique — laïque, au je salue, de la dire ?

« Notre Parti est partisan du service militaire de huit mois, suffisant pour assurer la paix par la défensive. — La paix, c'est un programme de politique extérieure ?

« Certes ! La paix est l'objectif ardemment voulu par le Parti Socialiste. Nous regrettons l'isolement de la France, qui est le résultat de la politique poincariste. Ce n'est pas une doctrine diplomatique d'indifférence et d'aveuglement vis-à-vis de la classe ouvrière allemande qui nous assure une paix sincère et durable.

Le projet fondamental réalisé d'union entre les peuples, qui a abouti à la constitution de la Société des Nations, est d'inspiration socialiste. Mais quels obstacles l'ont empêché de s'étendre sur la route de cette malheureuse Société des Nations, dont nous voudrions voir, au contraire, se développer l'importance ?

« Seul, une politique de consolidation immédiate de la Paix est susceptible de ramener le travail et la confiance. Il faut, pour cela, entreprendre un rapprochement loyal avec la Russie, rechercher ce qui unit les peuples et non ce qui les déchire, vouloir placer les droits des travailleurs au-dessus des appétits du capitalisme... Nous sommes loin de cet idéal, mais le Parti Socialiste peut réduire la distance, qui nous sépare et les électeurs savent opposer, à la réaction, le front uni, solide du prolétariat ».

LE PROGRAMME du Parti Communiste

Interview de Guy Jerram

C'est la première fois que le Parti communiste présente des candidats aux élections, dans le Nord. Le camarade Guy Jerram, dans le cadre de la candidature, nous expose dans le cadre de la candidature, nous expose dans le cadre de la candidature, nous expose dans le cadre de la candidature.

« Vous me demandez si je consens à vous formuler la position du Parti communiste vis-à-vis des élections cantonales du 14 mai, je réponds très volontiers à vos questions et quoique notre Parti n'ait pas une importance considérable à ce renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, parce qu'il sait que la classe ouvrière ne pourra atteindre le but qu'elle poursuit que par la prise du pouvoir tout entier, ce qui lui permettra d'imposer avec l'aide de la classe impériale du prolétariat, sur la classe capitaliste exploitée, le régime de la propriété sociale des moyens de production et d'échange, au bénéfice des seuls travailleurs, ouvriers manuels et intellectuels et paysans, mais néanmoins il préfère des représentants de la classe exploitée pour défendre les intérêts des travailleurs dans ces Assemblées et disposer mieux à propos des crédits du budget départemental en faveur des intérêts bien compris des prolétaires de cette région.

« Quel est le programme du Parti communiste à l'égard de la politique générale du pays ?

Notre Parti profite de la campagne électorale pour intensifier la propagande révolutionnaire et en appelle au pays tout entier à manifester avec force contre la politique du Bloc national, expression de la coalition de tous les serviteurs de la bourgeoisie et qui se recrute depuis le clercal le plus réactionnaire jusqu'au radical le plus avancé d'antan. Cette coalition de tous les adversaires de classe est placée sous la houlette de la ploutocratie industrielle, minière et bancaire, maîtresse actuelle de la vie et de la mort des nations modernes.

« Les électeurs auront à dire, à l'occasion de ces élections s'ils entendent approuver la politique économique, financière, intérieure et extérieure de cette coalition.

Nous attirons spécialement l'attention des travailleurs sur le développement de l'offensive prolétarienne, qui veut atteindre les salaires sans qu'il y ait diminution du coût de la vie, en raison de la liberté laissée aux spéculateurs et aux mercantis, qui veut augmenter la durée de la journée de travail, malgré une crise latente de chômage, conséquence de l'incapacité de la production et de l'isolement économique de la France dans le monde.

Nous leur demandons s'ils approuvent le paiement des frais de la guerre par ceux qui l'ont faite, sous le couvert d'impôts indirects qui frappent la consommation, tandis que les profiteurs de guerre et d'après guerre peuvent jouir de leurs profits sans être atteints par le fisc.

Nous appelons les électeurs à s'élever avec nous contre la répartition sans contrôle des dommages de guerre aux grands industriels, sans que le gouvernement se soit soucié d'indemniser les petits sinistrés avec la même largesse.

A l'intérieur nous réclamons avec force l'amnistie pleine et entière pour tous les délits militaires et politiques, et nous nous dressons pour la défense des lois de l'indépendance et contre la persécution des fonctionnaires.

« Notre Parti a répudié catégoriquement et formellement le devoir de défense nationale en régime capitaliste. Il sait que ce ne sont qu'un profit des trusts et des cartels que les guerres modernes sont déchaînées ; en pleine paix, les préjugés de races et de nations n'existent pas pour les capitalistes de tous les pays puisqu'ils ne s'occupent que de faire circuler les valeurs et les marchandises entre Paris, Berlin, New-York, Londres et toutes les places du monde, sans qu'il y ait d'obstacles sentimentaux ou patriotiques à de telles transactions.

« Pour nous le scrutin du 14 mai, est en soi la volonté d'émancipation intégrale du prolétariat doit être une vigoureuse réplique à la néfaste et funeste politique du Bloc national qui a ruiné notre pays et qui a fait la citadelle de réaction et de militarisme, bientôt complètement isolés dans le monde.

Le scrutin du 14 mai, par les voix qui se complèteront sur les noms des candidats de notre Parti, affirmera la solidarité entière de la classe ouvrière française avec la grande république, des ouvriers et des paysans de Russie, offrant la paix et le travail au monde par la voix de ses représentants autorisés à Gènes.

« Le Parti communiste a-t-il réglé l'attitude qu'il veut adopter au premier tour de scrutin en cas de ballottage ?

« Notre Parti qui lutte seul contre le Bloc des partis capitalistes et contre une fraction de ceux qui nous ont quittés après Tours, n'entend nouer aucune combinaison avec aucun Parti, quel qu'il soit, ni avec aucune individualité ; il recherche l'affirmation de classe des travailleurs, non des sièges.

« Une thèse sur la tactique électorale élaborée par le Congrès de Marseille fait loi à ce sujet et ce n'est que dans la limite des dispositions de cette motion que nous aurons à envisager notre attitude au second tour dans tous les cantons où il y aura ballottage. Un Congrès des membres de la C. A. F. I. sera convoqué à Gènes, le 15 mai, pour discuter avec les délégués de tous les comités cantonaux et les candidats se réunira à Lille le mardi 16 et décidera, après avoir apprécié la situation.

La Main dans le Sac

La spéculation sur le blé a les griffes limées et le prix du pain va baisser.

Nous n'avons cessé de dénoncer les spéculateurs et les voraces intermédiaires comme les uniques auteurs responsables de la vie chère. Les producteurs, les petits commerçants et les consommateurs sont par eux exploités au même titre et avec une égale frénésie.

M. le sénateur Potté, si averti de toutes les questions économiques et agricoles en particulier, a exposé, au cours de la dernière session du Conseil général du Nord, la situation des agriculteurs de nos régions et démontré, avec une convaincante clarté, qu'on ne peut leur faire grief de l'augmentation du prix du blé constatée, depuis quelques semaines, sur le marché français.

Leurs granges ayant été détruites ou rendues impropres à leur destination par la guerre et ne disposant pas de locaux pour abriter leur récolte, ils se virent obligés de la vendre, dès la moisson, pour éviter des pertes sensibles résultant des intempéries.

Dans d'autres départements, les cultivateurs ayant besoin de capitaux, parfois pour faire face à leurs obligations fiscales, furent réduits à la même nécessité que ceux des régions dévastées.

« Les spéculateurs, toujours à l'affût d'une bonne aubaine, profitèrent avec avidité de cette occasion propice à leurs gloutons appétits de lucre. Ils rachetèrent sans vergogne, à raison de 25 ou 30 francs le quintal, tous les blés disponibles et constituèrent d'énormes stocks, devenant ainsi les maîtres du marché, qu'ils alimentèrent à leur gré, avec une parcimonie intéressée et calculée.

Leurs opérations de même nature, réalisées pendant la guerre sur des produits alimentaires et autres et leurs profits antérieurs d'habiles mercantis les mettant à l'abri du besoin, ils attendirent sans inquiétude l'époque toujours difficile de la soudure des deux récoltes pour jouer le grand coup.

« On les vit alors, dès le début de mars, efficher des prétentions abusives, qui allèrent crescendo. Le blé acheté au cultivateur 60 francs le quintal en septembre, monta rapidement à 70, 75, 78 et jusqu'à 80 francs, cours de la semaine dernière.

Cette ascension vertigineuse eut le lamentable résultat que l'on sait. A la suite des réquisitions larmoyantes des patrons boulangers, algéant du renchérissement des farines, conséquence inévitable de celui du blé, le prix du pain augmenta d'un sou et fut fixé à un franc le kilo.

Cette décision, si sensible pourtant aux familles ouvrières, fut jugée insuffisante par des groupements patronaux et considérée par eux comme provisoire. Les uns, en croire, un boulangier ne pouvait gagner sa vie, au taux actuel des farines, si le pain n'était pas vendu vingt-deux sous le kilo. Une nouvelle hausse était à craindre et redoutée déjà dans les ménages prolétaires, au chéfit budget.

« Depuis quelques jours, sont heureusement survenus des événements qui font entrevoir, au contraire, une diminution prochaine. Les blés étrangers arrivent en quantité dans nos ports et sont livrés, malgré les droits de douane, à des prix de beaucoup inférieurs à ceux des produits du pays, désireux par d'insatiables accapareurs, désireux de se réserver un fructueux monopole.

« En outre, le gouvernement est disposé à approvisionner la meunerie sur des stocks de neuf millions de quintaux provenant du ravitaillement et qu'il tient en réserve. De plus, il a prescrit une enquête sur les conditions anormales où s'est opéré le récent relèvement du cours des blés et des farines.

« Plus effrayés par la concurrence étrangère que par les menaces gouvernementales, aux sanctions prohibitives, les spéculateurs mettent les pouces. Par intérêt personnel, dégagé de toute autre préoccupation, ils se résignent à faire fléchir leurs exigences et les marchés de cette semaine marquent une baisse appréciable, que nous allons voir s'accroître, car les stocks sont maintenant pressés de vendre, en prévision de nouvelles réductions.

« Le quintal de blé, coté 80 francs il y a huit jours, a été coté hier 73 francs à Vermin, 71 dans les Côtes-du-Nord, 73 dans la Mayenne, 74 dans la Seine-Inférieure, 64 à Marseille et 63 à Lille.

« Contraints et forcés, les spéculateurs viennent à résipiscence, par crainte de voir bientôt tarir la source de leurs bénéfices scandaleux. Ils battent en retraite et c'est pour nous l'assurance que nous ne verrons pas le pain à vingt-deux sous.

« La preuve évidente que les cultivateurs sont étrangers à la hausse récente des prix du blé, c'est qu'elle s'est produite sept mois après la vente de leur récolte.

« Les seuls auteurs de la vie chère sont les cyniques spéculateurs. Inutile de les chercher ailleurs. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir une enquête officielle pour le démontrer et s'en convaincre. Ils ont pris la main dans le sac de blé, en flagrant délit de fraude. Leur crime relève de la Cour d'assises, comme affaiteurs sociaux. Mais nous sommes assurés de ne pas les laisser sur le banc d'infamie. Un verdict de flétrissure, suivi de peines judiciaires, serait du reste insopérant et le lendemain les mêmes agissements se reproduiraient au grand jour, avec les nouvelles têtes et d'autres noms.

« Une mesure efficace s'impose pour empêcher le renouvellement de ces atrocités sociales. Elle apparaît dans le vote d'une loi permettant aux Préfets de taxer, dans chaque département, le prix du blé, des farines, du pain et de la viande, après avis d'une Commission régionale compétente.

« C'est le projet du ministre de l'Agriculture, M. Henry Chéron. Nous sommes à croire qu'il aura la volonté résolue de le faire aboutir, sans poser des crânilles alarmées et des critiques injustifiées parties de trépassés mercantiles.

E. SOLVENT.

Les grands Débats Européens

La Réponse des Soviets

Elle serait plus satisfaisante

Gènes, 11 mai. — M. Tchitchérine a remis à 11 heures 45 la réponse russe au mémorandum, à M. Schanzer, au Palais Royal. Dans les milieux italiens et britanniques de la Conférence, on paraît très satisfait des modifications qui ont été apportées au dernier moment au projet de réponse. Tout en reconnaissant que dans la plupart des cas, ces modifications ont moins porté sur le fond du document que sur sa forme, on déclare que, à moins de difficultés nouvelles que viendrait révéler une étude plus approfondie du texte, la Conférence a maintenant franchi sa plus difficile étape et qu'elle va poursuivre sa route. S'il en est ainsi, on envisage dans les mêmes cercles que la Conférence se prolongera encore pendant deux ou trois semaines.

« Dans d'autres départements, les cultivateurs ayant besoin de capitaux, parfois pour faire face à leurs obligations fiscales, furent réduits à la même nécessité que ceux des régions dévastées.

« Les spéculateurs, toujours à l'affût d'une bonne aubaine, profitèrent avec avidité de cette occasion propice à leurs gloutons appétits de lucre. Ils rachetèrent sans vergogne, à raison de 25 ou 30 francs le quintal, tous les blés disponibles et constituèrent d'énormes stocks, devenant ainsi les maîtres du marché, qu'ils alimentèrent à leur gré, avec une parcimonie intéressée et calculée.

« Les opérations de même nature, réalisées pendant la guerre sur des produits alimentaires et autres et leurs profits antérieurs d'habiles mercantis les mettant à l'abri du besoin, ils attendirent sans inquiétude l'époque toujours difficile de la soudure des deux récoltes pour jouer le grand coup.

« On les vit alors, dès le début de mars, efficher des prétentions abusives, qui allèrent crescendo. Le blé acheté au cultivateur 60 francs le quintal en septembre, monta rapidement à 70, 75, 78 et jusqu'à 80 francs, cours de la semaine dernière.

Cette ascension vertigineuse eut le lamentable résultat que l'on sait. A la suite des réquisitions larmoyantes des patrons boulangers, algéant du renchérissement des farines, conséquence inévitable de celui du blé, le prix du pain augmenta d'un sou et fut fixé à un franc le kilo.

Cette décision, si sensible pourtant aux familles ouvrières, fut jugée insuffisante par des groupements patronaux et considérée par eux comme provisoire. Les uns, en croire, un boulangier ne pouvait gagner sa vie, au taux actuel des farines, si le pain n'était pas vendu vingt-deux sous le kilo. Une nouvelle hausse était à craindre et redoutée déjà dans les ménages prolétaires, au chéfit budget.

« Depuis quelques jours, sont heureusement survenus des événements qui font entrevoir, au contraire, une diminution prochaine. Les blés étrangers arrivent en quantité dans nos ports et sont livrés, malgré les droits de douane, à des prix de beaucoup inférieurs à ceux des produits du pays, désireux par d'insatiables accapareurs, désireux de se réserver un fructueux monopole.

« En outre, le gouvernement est disposé à approvisionner la meunerie sur des stocks de neuf millions de quintaux provenant du ravitaillement et qu'il tient en réserve. De plus, il a prescrit une enquête sur les conditions anormales où s'est opéré le récent relèvement du cours des blés et des farines.

« Plus effrayés par la concurrence étrangère que par les menaces gouvernementales, aux sanctions prohibitives, les spéculateurs mettent les pouces. Par intérêt personnel, dégagé de toute autre préoccupation, ils se résignent à faire fléchir leurs exigences et les marchés de cette semaine marquent une baisse appréciable, que nous allons voir s'accroître, car les stocks sont maintenant pressés de vendre, en prévision de nouvelles réductions.

« Le quintal de blé, coté 80 francs il y a huit jours, a été coté hier 73 francs à Vermin, 71 dans les Côtes-du-Nord, 73 dans la Mayenne, 74 dans la Seine-Inférieure, 64 à Marseille et 63 à Lille.

« Contraints et forcés, les spéculateurs viennent à résipiscence, par crainte de voir bientôt tarir la source de leurs bénéfices scandaleux. Ils battent en retraite et c'est pour nous l'assurance que nous ne verrons pas le pain à vingt-deux sous.

« La preuve évidente que les cultivateurs sont étrangers à la hausse récente des prix du blé, c'est qu'elle s'est produite sept mois après la vente de leur récolte.

« Les seuls auteurs de la vie chère sont les cyniques spéculateurs. Inutile de les chercher ailleurs. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir une enquête officielle pour le démontrer et s'en convaincre. Ils ont pris la main dans le sac de blé, en flagrant délit de fraude. Leur crime relève de la Cour d'assises, comme affaiteurs sociaux. Mais nous sommes assurés de ne pas les laisser sur le banc d'infamie. Un verdict de flétrissure, suivi de peines judiciaires, serait du reste insopérant et le lendemain les mêmes agissements se reproduiraient au grand jour, avec les nouvelles têtes et d'autres noms.

« Une mesure efficace s'impose pour empêcher le renouvellement de ces atrocités sociales. Elle apparaît dans le vote d'une loi permettant aux Préfets de taxer, dans chaque département, le prix du blé, des farines, du pain et de la viande, après avis d'une Commission régionale compétente.

« C'est le projet du ministre de l'Agriculture, M. Henry Chéron. Nous sommes à croire qu'il aura la volonté résolue de le faire aboutir, sans poser des crânilles alarmées et des critiques injustifiées parties de trépassés mercantiles.

« L'enquête a établi que cette femme est ivrognesse invétérée avait eu six enfants qui sont tous morts dans des circonstances laissant croire à la culpabilité de cette mauvaise mère.

La Réponse du Reich

Elle n'est pas assez ferme

Paris, 11 mai. — La lettre apportée par M. Fischer a été, on le sait, communiquée aux délégués des nations alliées. Ceux-ci semblent être d'accord pour admettre qu'elle ne pouvait servir de base à des discussions nouvelles et qu'il fallait avant tout que le gouvernement allemand fit de contre-propositions fermes ou acceptât entièrement les conditions imposées.

« Il semble donc probable que la commission des réparations interviendra une fois de plus dans ce sens auprès du gouvernement allemand et lui enjoindra d'apporter non plus des réponses évasives et dilatoires mais un plan précis qu'elle aura à étudier avant le 31 mai ou une acceptation formelle aux conditions de sa lettre du 21 mars.

« La question des mesures à prendre dans l'éventualité où l'Allemagne manquerait à ses engagements doit être examinée de concert par toutes les puissances alliées. Je regrette que les représentants de ces dernières ne se soient pas encore réunis pour prendre une décision à ce sujet ».

« Les opérations de même nature, réalisées pendant la guerre sur des produits alimentaires et autres et leurs profits antérieurs d'habiles mercantis les mettant à l'abri du besoin, ils attendirent sans inquiétude l'époque toujours difficile de la soudure des deux récoltes pour jouer le grand coup.

« On les vit alors, dès le début de mars, efficher des prétentions abusives, qui allèrent crescendo. Le blé acheté au cultivateur 60 francs le quintal en septembre, monta rapidement à 70, 75, 78 et jusqu'à 80 francs, cours de la semaine dernière.

Cette ascension vertigineuse eut le lamentable résultat que l'on sait. A la suite des réquisitions larmoyantes des patrons boulangers, algéant du renchérissement des farines, conséquence inévitable de celui du blé, le prix du pain augmenta d'un sou et fut fixé à un franc le kilo.

Cette décision, si sensible pourtant aux familles ouvrières, fut jugée insuffisante par des groupements patronaux et considérée par eux comme provisoire. Les uns, en croire, un boulangier ne pouvait gagner sa vie, au taux actuel des farines, si le pain n'était pas vendu vingt-deux sous le kilo. Une nouvelle hausse était à craindre et redoutée déjà dans les ménages prolétaires, au chéfit budget.

« Depuis quelques jours, sont heureusement survenus des événements qui font entrevoir, au contraire, une diminution prochaine. Les blés étrangers arrivent en quantité dans nos ports et sont livrés, malgré les droits de douane, à des prix de beaucoup inférieurs à ceux des produits du pays, désireux par d'insatiables accapareurs, désireux de se réserver un fructueux monopole.

« En outre, le gouvernement est disposé à approvisionner la meunerie sur des stocks de neuf millions de quintaux provenant du ravitaillement et qu'il tient en réserve. De plus, il a prescrit une enquête sur les conditions anormales où s'est opéré le récent relèvement du cours des blés et des farines.

« Plus effrayés par la concurrence étrangère que par les menaces gouvernementales, aux sanctions prohibitives, les spéculateurs mettent les pouces. Par intérêt personnel, dégagé de toute autre préoccupation, ils se résignent à faire fléchir leurs exigences et les marchés de cette semaine marquent une baisse appréciable, que nous allons voir s'accroître, car les stocks sont maintenant pressés de vendre, en prévision de nouvelles réductions.

« Le quintal de blé, coté 80 francs il y a huit jours, a été coté hier 73 francs à Vermin, 71 dans les Côtes-du-Nord, 73 dans la Mayenne, 74 dans la Seine-Inférieure, 64 à Marseille et 63 à Lille.

« Contraints et forcés, les spéculateurs viennent à résipiscence, par crainte de voir bientôt tarir la source de leurs bénéfices scandaleux. Ils battent en retraite et c'est pour nous l'assurance que nous ne verrons pas le pain à vingt-deux sous.

« La preuve évidente que les cultivateurs sont étrangers à la hausse récente des prix du blé, c'est qu'elle s'est produite sept mois après la vente de leur récolte.

« Les seuls auteurs de la vie chère sont les cyniques spéculateurs. Inutile de les chercher ailleurs. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir une enquête officielle pour le démontrer et s'en convaincre. Ils ont pris la main dans le sac de blé, en flagrant délit de fraude. Leur crime relève de la Cour d'assises, comme affaiteurs sociaux. Mais nous sommes assurés de ne pas les laisser sur le banc d'infamie. Un verdict de flétrissure, suivi de peines judiciaires, serait du reste insopérant et le lendemain les mêmes agissements se reproduiraient au grand jour, avec les nouvelles têtes et d'autres noms.

« Une mesure efficace s'impose pour empêcher le renouvellement de ces atrocités sociales. Elle apparaît dans le vote d'une loi permettant aux Préfets de taxer, dans chaque département, le prix du blé, des farines, du pain et de la viande, après avis d'une Commission régionale compétente.

« C'est le projet du ministre de l'Agriculture, M. Henry Chéron. Nous sommes à croire qu'il aura la volonté résolue de le faire aboutir, sans poser des crânilles alarmées et des critiques injustifiées parties de trépassés mercantiles.

« L'enquête a établi que cette femme est ivrognesse invétérée avait eu six enfants qui sont tous morts dans des circonstances laissant croire à la culpabilité de cette mauvaise mère.

L'Allemagne et la Russie ont conclu un accord militaire

Voici le texte de cette convention

Paris, 11 mai. — L'« Eclair » publie le texte intégral de la convention militaire passée entre le gouvernement du Reich et celui de Moscou, et qui a été signée le 5 avril à Berlin.

« Notre confrère affirme tenir de source extrêmement sérieuse le texte de cette convention, qui comporte douze articles dont voici les plus importants : L'état-major allemand s'engage à fournir à l'armée rouge les armes et le matériel nécessaires à l'armement et à l'approvisionnement de 180 régiments d'infanterie, en même temps que l'artillerie lourde et l'artillerie de campagne nécessaires à l'armement de 20 divisions d'infanterie.

« Outre la réorganisation des flottes de guerre russes de la Baltique et de la Mer Noire, par l'envoi d'instructeurs et de cadres et la livraison dans le plus bref délai de 500 avions, l'état-major allemand s'engage à mettre au courant l'état-major de l'armée rouge des résultats des dernières expériences et inventions techniques réalisées dans le domaine de la guerre des gaz.

« L'état-major allemand s'engage à envoyer en Russie le nombre nécessaire de techniciens spécialistes dans le but d'augmenter la production de l'industrie de guerre existant déjà en Russie, d'outiller et de mettre en marche en 1922 de nouvelles usines de munitions au nombre desquelles une à Samara et une à Petrograd.

« De son côté, l'état-major de l'armée rouge garantit à l'état-major allemand que les trois fabriques allemandes choisies par lui, à savoir : une pour avions et leurs moteurs, une pour les gaz asphyxiants et une pour les armes, pourront être équipées et mises en action en Russie, à condition que l'armée rouge ait la possibilité entière d'utiliser la production de ces fabriques.

« L'état-major de l'armée rouge s'engage aussi à augmenter, dans un délai très court la capacité de transport des voies ferrées d'Alexandrowsk et de Nicolaiewsk, afin qu'elle atteigne 12 trains par 24 heures, ainsi que les lignes de raccordement de ces voies, dans le triangle Minsk-Moscou-Petrograd.

« Dans le dernier article, les parties contractantes s'engagent à garder secrète la présente convention qui est rédigée en deux exemplaires, en langue russe et en langue allemande, le texte allemand faisant foi en cas de différend.